

CONTRAT DE QUARTIER DURABLE MAGRITTE – PV CoQ 32– 22.11.2023

Présents (membres) : Béroudiaux M. (Habitante) - Delvaux J.-F. représenté par Aurore Rousseau (Commune) – Massart A. (Commune) - Petit M. (Région-DRU) - Rousseau A. (Commune) - Vandevivere C. (Commune) - Verbeke I. (GC Essegem) - Verden D. (Habitant) - Macbahi B. (Centre Averroès) - Philippe A. (Habitante)

Présents (invités) : Langlet S. (commune)

Excusé.e.s : Beresi L. (Lojega) – Smolders I. (Lojega)- Hauwaert W. (Stop Terminus)- Kurt Christophe (L'Abordage) - Vanderhaeghen S. (Ecole J. Brel) - Migerode M.-Cl. (Habitante) – Borremans S. (Commune)

Absent.e.s : Salhi N. (Lojega) - Assal Yassine (HUB.brussels) - Francq B. (Sources d'Harmonie) - Fuertes Gonzales E. (Habitant) – Geldhof Ch. (Magnolia) – Hamdach H. (Habitante) - Lanoy L. (CPAS) - Maquet B. (Habitant) - Verhulst V. (Commune) - Dufoor F. (Réseau Habitat Bonnevie) - Vermeersch K. (Habitant) – Vial Frédérique (Habitante) - Grooten F. (VGC) - Vitry O. (Collectif Jules Lahaye) - Zaleski P.-M. (Habitant)

Lieu : PC Essegem

Heure de début : 18h15

Heure de fin : 19h30

Claire Vandevivere, Bourgmestre, introduit la CoQ 32 à 18h15. Elle remercie les participants pour leur présence.

Aurore Rousseau prend ensuite la parole. Elle présente la nouvelle membre de la CoQ, Mme. Aude Philippe habitante du périmètre, en précisant que cette décision doit être validée par le conseil du mois de novembre.

Elle poursuit en détaillant l'ordre du jour de la COQ de ce 21 novembre 2023 :

- Approbation du PV de la COQ 31
- Modification de programme 3
- Retour CHA03
- Appel à projet VAL04
- Fête de clôture phase opérationnelle
- Divers

Voir la présentation PowerPoint pour chacun des sujets.

Approbation du PV de la COQ 31

Le PV de la CoQ 31 est accepté par les membres présents. Il a été décidé que les remarques de Willy Hauwaert, représentant de Stop Terminus, y seront annexés.

Modification de programme 3

Aurore Rousseau présente, conformément à la présentation PowerPoint, ce qu'il est envisagé d'introduire comme troisième modification de programme.

Elle précise que les membres de la CoQ ont jusqu'au 15 décembre pour transmettre leurs remarques par rapport à cette proposition.

S'en suit alors quelques questions, réponses et interventions.

La première question est posée par Ilse Verbeke. Elle demande si, malgré la revente de l'antenne Magritte à LOJEGA, le CEJ pourra continuer à occuper le rez de chaussée. Aurore la rassure sur ce point et précise qu'au moment de la revente un bail emphytéotique assurera que la commune reste l'usager des lieux pendant les 25 prochaines années à venir. Ce qui correspond à 30 ans à partir de la date d'approbation du programme du CQD Magritte.

Ilse poursuit en marquant son soutien vers l'équipe du CQD qui doit faire face à de nombreux imprévus. Elle souligne alors l'importance de communiquer sur le timing des travaux vers la population.

Il lui est précisé que même si la demande est légitime il n'est pas toujours aisé de pouvoir fournir cette information. Aurore lui liste ensuite la date de début de chantier présumée des différents projets. Pour le CHA01 le début du chantier dépend des offres reçues et de la COCOF, qui subsidie une partie de ce projet. A priori le chantier devrait débuter 1^{er} semestre de l'année 2024. Si tout se passe comme prévu le chantier du VAL02, chantier qui durera deux ans, débutera en septembre 2024.

En ce qui concerne le projet CHA03, le début de chantier était prévu pour le début de l'année 2023 mais étant donné que les offres reçues (été 2022) étaient beaucoup trop élevées le projet a dû être revu et un permis modificatif a été introduit. Pour ces raisons il sera probablement le dernier chantier du CQD qui sera lancé.

Le chantier de la cour d'école devrait être terminé pour la fin de l'année scolaire en cours. Il est prévu de partager un toute-boîte et de communiquer dans le JetteInfo à ce sujet. Aurore conclut le point du COL05 en soulignant que Sylvie Vanderhaegen, directrice de l'école Jacques Brel, a fait preuve de beaucoup de soutien, de tolérance et de patience durant ce chantier et qu'elle tient à la remercier.

Boubker Macbahi prend ensuite la parole, il demande si le fait de casser le marché avec l'entrepreneur du COL05 n'engendre pas des pertes financières. Il demande également si la commune, sur base du non-respect du cahier des charges ne peut pas exiger d'être indemnisée.

Aurore et la bourgmestre lui répondent qu'il est certain que les prix d'il y a deux ans ne sont pas les mêmes que les prix actuels. Toutefois tout a été mis en place pour essayer d'éviter cette situation. L'envoi de

courriers de manquements, l'organisation de réunions de dernières chances et bien d'autres ont été tentées afin d'éviter de devoir casser et relancer un marché travaux.

La bourgmestre entame, à la suite de la présentation de la modification de programme, un échange sur « comment attirer et communiquer au mieux » elle précise que toutes les idées sont les bienvenues.

De cet échange sont ressortis les points suivants :

- Le Jetteinfo reste un bon moyen de communication ;
- Certaines personnes ont du mal à lire, pour elles, le bouche à oreille doit être privilégié ;
- Pour des projets spécifiques un toute-boite avec beaucoup d'images et peu de texte pourrait être le plus parlant ;
- Des panneaux et bâches explicatives des projet sur le lieu qui les accueillera permetts d'informer les personnes du quartier.

Retour CHA03

A 19h c'est Sophie qui prends la parole pour expliquer, conformément à la présentation Powerpoint, les changements opérés dans le projet CHA03 tel qu'il a été introduit dans la demande de permis d'urbanisme modificatif.

A la suite de sa présentation il n'y a pas de questions.

Appel à projet VAL04

L'avant dernier point à l'ordre du jour est présenté, conformément à la présentation Powerpoint, à 19h05 par Aurore. Il s'agit du lancement de l'appel à projet du VAL04 : la fresque murale sur la façade sud du Esseghem 2.

A la suite de cette présentation Claire souligne l'importance d'impliquer l'Abordage dans ce projet. Aurore lui précise qu'ils seront dans les membres du jury.

Divers

La CoQ se termine par les points divers tel que mentionné dans la présentation Powerpoint.

Dominique Verden demande si un vernissage est prévu pour l'exposition des photos réalisées par ERU et Habitantes des images. L'équipe du CQD lui répond que cela n'est pas prévu mais qu'elle va y réfléchir.
